

Motion

Assurance immobilière et panneaux solaire

Depuis plusieurs mois, on parle d'énergies solaires thermiques (pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire), cela dans le but louable de diminuer la consommation globale d'énergie.

Néanmoins, il est difficile de rentabiliser ce genre d'installations malgré le prix élevé du mazout.

En moyenne annuelle, chaque mètre carré de panneaux solaires produit environ 500 kWh thermiques. Si l'on rapporte cela au prix actuel du mazout, environ un franc par litre, l'économie annuelle est d'environ cinquante-cinq francs.

Or l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) facture aux propriétaires de panneaux solaires une prime annuelle de sept francs par mètre carré.

Même si ce montant est entièrement justifiable du point de vue du risque, il est proportionnellement très important. En effet, il représente plus de 10% des gains annuels engendrés par la pose de panneaux solaires.

Au vu de ce qui précède et dans l'intention de soutenir ce genre d'énergie, nous demandons au gouvernement de faire le nécessaire afin de supprimer cet émolument pour tous les panneaux solaires.

Delémont, le 23 avril 2008

Pour le groupe PLR :
L'auteur

Samuel Miserez

Samuel Miserez
Donald Schlegli
J. Vifian
ca. d.
H. Reckinger
Alain Schlegli
Philippe...
...